



Conseil municipal du 12 septembre 2025

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
38-2025	Vente des parcelles C1251 et C937.	Adopté à la majorité.
39-2025	Création d'un poste d'agent administratif à temps non complet.	Adopté à l'unanimité.

Le Maire

Daniel PATU



Certifié affiché en Mairie le : 15/09/2025

Mairie de Favières